Yves Baunay

Chantier travail

**Le point de vue de l’activité dans le travail : un point aveugle dans le travail syndical ?**

Trois auteurs de livres ou d’articles, Thomas Coutrot (ATTAC), Marie-Anne Dujarier (sociologue du travail), Yves Schwartz (philosophe, inventeur de l’ergologie : l’étude de l’activité) ouvrent un débat et interpellent les syndicalistes sur ce que l’on désigne par le mot travail.

Ils nous proposent de réfléchir et de débattre sur la façon dont chacun.e de nous se représente conceptuellement et pratiquement le travail humain dans son activité professionnelle, syndicale, politique...

Une belle occasion à saisir, dont le chantier travail de l’Institut de recherche de la FSU propose de s’emparer. Trois fiches ont déjà été rédigées dans ce sens par Gérard Grosse.

Je propose de poursuivre en me centrant sur la question cruciale que je formulerai ainsi : tout être humain vit et travaille en société (en tant qu’être social inséré dans des rapports sociaux) mais en même temps c’est toujour une femme ou un homme, une personne singulière (avec sa personnalité, son histoire, sa propre subjectivité, sa liberté, sa responsabilité...) qui vit et réalise le travail, dans une situation singulière en partie inanticipable.

Pour répondre à cette question, les auteurs sont amenés à saisir, au delà du travail, l’activité humaine qui devient le concept-clé pour comprendre ce qui se joue dans le travail et sa transformation.

Thomas Coutrot reprend le flambeau du travail comme activité ([[1]](#footnote-1))

La pierre d’achoppement pour penser le travail (et l’activité) c’est la façon d’articuler la dimension sociale (macropolitique) et la dimension personnelle, subjective, invisible (micro).

Disons d’emblée que Thomas Coutrot a bien perçu le problème en reprenant la critique de Trentin à l’encontre de la gauche syndicale et politique, mais a-t-il vraiment traité cette articulation pourtant très politique entre micro et macro ? Certes, il appelle de ses vœux un projet visant à établir les « fondements théoriques et politiques d’un mouvement visant la liberté du travail, c’est à dire une organisation du travail qui permette aux travailleurs et travailleuses de maîtriser leur travail et en tant que citoyens, d’en décider des formalités ». Mais ce mouvement reste à construire. J’ai travaillé il y a quelques années au sein d’ATTAC avec Thomas, Christine Castejon, Julien Lusson... en espérant lancer ce mouvement à l’initiative d’ATTAC. J’avais travaillé avec Claire Villiers sur travail et démocratie. Ces initiatives se sont éteintes faute de relais dans les organisations d’éducation populaire, dans les organisations syndicales ou politiques. Thomas Coutrot reprend le flambeau. Trouvera-t-il plus d’échos aujourd’hui ? Les conditions politiques sont plus propices.

Ce qui me rend plus optimiste, c’est que du côté de la recherche sur le travail, en lien avec des syndicalistes, le débat avance et des expériences de recherches-actions apportent une nouvelle matière à travailler au sein des collectifs qui s’intéressent au travail, au sein ou en dehors des syndicats.

Le 13 janvier 2018, les « assises pour la liberté du travail » ont rassemblé 400 personnes, avec l’ambition de « réinventer le travail ». On attend des suites.

Marie-Anne Dujarier « le point de vue de l’activité dans l’action de travailler » ([[2]](#footnote-2)

Marie-Anne Dujarier considère que le concept d’activité apporte beaucoup à la sociologie du travail. Elle définit la « clinique de l’activité » comme une méthode de co-analyse, co-interprétation entre les sujets au travail et le sociologue. Elle définit la « sociologie de l’activité » comme une « méthodologie » pour décrire et comprendre le travail sous ses différentes facettes : comme tâche (prescrite), action (réalisée) et activité (réelle). Cette approche permet à la sociologue du travail de « porter un autre regard sur le hors travail et d’interroger les frontières de l’emploi (stage, bénévolat, service civique, activité des retraité.e.s... »

Cette démarche devrait intéresser les syndicalistes qui portent un regard essentiellement sociologique sur le travail.

Marie-Anne Dujarier propose d’ajouter aux « trois coordonnées sociales » qui caractérisent « l’action de travail » (l’histoire, les rapports sociaux institutionnalisés et la scène sociale ou situation concrète de travail), une dimension complémentaire à relier aux trois précédentes : « l’activité de travail », le processus de « subjectivation ».

Les « coordonnées sociales » permettent à la sociologue d’analyser les faits sociaux qui s’imposent dans toute analyse du travail (et de l’action humaine en général) pour comprendre ce qui nous arrive quand on travaille, de quelles ressources et contraintes on dispose. Ces faits sociaux ne créent pas un déterminisme de l’action de travail. Ils ne sont pas nécessairement harmonieux ou cohérents. Ils constituent plutôt une « multi-détermination » qui crée en fait « une indétermination relative » ou une « incertitude » sur la façon de réaliser le travail par chaque protagoniste.

Dans ces conditions, les personnes au travail n’ont pas d’autre choix que d’inventer leur propre réponse contingente à la situation concrète. Le concept d’activité permet alors de comprendre cette « intelligence pratique, énigmatique » développée par les travailleurs qui sont à la fois des agents historiques porteurs d’une histoire sociale, des individus assignés à des places institutionnelles et des acteurs sur une scène sociale déterminée. Par leur activité, ils opèrent une action de transformation de la situation, de leur environnement et d’eux-mêmes. Ils élaborent une signification partagée de leur travail, une orientation, une direction à leur action. Dans cette activité, les travailleurs exercent leur capacité à produire de nouvelles normes de vie en assurant la responsabilité de leurs actes. C’est en cela que « l’activité c’est la vie » (Marx). Les forces sociales sont là pour favoriser son déploiement ou au contraire pour l’entraver (activité empêchée, non travail forcé, domination, contradictions, isolement, placardisation...)

Une action dont l’activité peut se développer facilement avec beaucoup de créativité, produit de la santé et permet de bien se porter. Une action, ou une activité entravée, empêchée, devient « impossible ou invivable » (Yves Schwartz)

Elle a « des incidences psycho-pathologiques établies » (Christophe Dejours). C’est en cela que « l’activité est un opérateur de sens et de santé » pour les êtres humains. Selon Marie-Anne Dujarier : « L’activité est anthropologiquement plus que centrale, elle est vitale ».

Mais l’activité dans le travail contemporain n’est généralement pas satisfaisante. Ce que Thomas Coutrot montre bien dans son livre et ses enquêtes. C’est pourquoi il faut « penser la transformation du travail comme activité et pas seulement le salariat (l’emploi).

Le travail politique et syndical consiste donc à « penser les évolutions de ce qui est socialement désigné comme travail, compte-tenu de la centralité anthropologique de l’activité » (droit du travail, formation initiale, continue, VAE, prévention, protection sociale des risques...)

Un autre enjeu syndical serait de faire qualifier des activités comme travail (formation sur le temps de travail, stages, activité domestique, recherche d’emploi, le care, le bénévolat, les activités des retraité.e.s...). Idem pour les groupements d’internautes, Uber...

En un mot, il s’agit de « défendre le point de vue de l’activité dans l’action de travailler ».

« La sociologie de l’activité doit rendre compte des mouvements sociaux et actions collectives (professionnelles, associatives, spontanées...) qui visent à agir sur l’évolution des normes sociales de l’action (et de l’activité) portées par ceux qui tentent de l’encadrer. » Aussi bien les « cadres » que les salarié.e.s, que les utilisateurs de services. Tous ceux qui jouent un rôle dans l’organisation réelle, concrète, effective du travail. Tous ceux qui ont intérêt à ce que le travail soit à la fois épanouissant, de qualité, bon pour la santé...

Ainsi Marie-Anne Dujarier explicite de façon intéressante pour les syndicalistes et tous ceux et celles qui agissent pour la transformation du travail, le lien entre le réel de l’activité (au niveau micro) et les « coordonnées sociales de l’action » (au niveau macro). Elle nous met en garde contre tout déterminisme social de l’activité humaine. Cela lui permet d’intégrer certains apports de l’ergonomie de l’activité, de la psycho-dynamique et de l’ergologie. C’est ainsi qu’elle conçoit son travail de chercheure en sociologie du travail.

Yves Schwartz fonde l’ergologie : une étude de l’activité ([[3]](#footnote-3)

Marie-Anne Dujarier explore l’activité humaine à partir de son métier de sociologue du travail, pour l’enrichir. C’est à partir de son métier de philosophe qu’ Yves Schwartz entreprend de faire du travail une bonne matière à travailler par la philosophie. Pour produire sa propre pensée philosophique sur le travail, pour réaliser son activité de syndicaliste universitaire, et déployer son engagement politique, dans le champ de la formation continue des salarié.e.s, il se met en apprentissage, en « instruction », selon ses termes, auprès de ceux qui exercent cette activité de travail, les travailleurs. Il s’intéresse en particulier aux formes de culture, aux « savoirs-valeurs » générés dans le champ des activités de travail et que portaient à l’époque des militants syndicaux ou politiques ([[4]](#footnote-4)) Durant tout son parcours de chercheur et de militant, il développe cette intuition de départ : « le monde du travail est beaucoup plus compliqué que ce qu’on pouvait nous dire et le patrimoine philosophique n’était pas prêt à intégrer ce type là de patrimoine ». Ce sera le combat de sa vie, qu’il mènera, y compris contre certains philosophes marxistes, mais avec le soutien d’autres comme Lucien Sève.

L’ergologie est née en fait de sa rencontre avec « trois médecins atypiques », Alain Wisner, Ivar Oddone, Georges Canguilhem, trois résistants, s’intéressant au lien entre santé et travail :

* La fréquentation des ergonomes qui utilisent le terme d’activité et fondent « l’ergonomie de l’activité », est un puissant appel à s’immerger dans les dimensions microscopiques du travail ; comme « un opérateur de révélation entre travail prescrit et travail réel, d’un monde inapparent à explorer ». Pour comprendre ce que font les travailleurs, il faut aller au delà du travail qu’on leur prescrit et découvrir l’activité.
* Ivar Oddone, à partir de ses expériences de travail avec les délégués ouvriers de la Fiat à Turin, redécouvre l’expérience ouvrière et tous ces savoirs et valeurs propres à « l’activité industrieuse ». Oddone revendique aussi de nouvelles « communautés scientifiques élargies » qui abolissent les cloisons entre culture universitaire et culture ouvrière.
* Georges Canguilhem permet de concevoir l’activité humaine « comme cette instance de réusinage des normes dans leur rapport en valeur avec le milieu à vivre ». Ce qui signifie, selon Yves Schwartz, « qu’avec l’activité nous sommes des êtres historiques en proie à la vie sociale » et que l’activité est vue « comme dynamisme même de la vie humaine, largement inanticipable en tant que productrice d’histoire ».

L’apport spécifique d’ Yves Schwartz et de l’ergologie consiste alors à mettre en cohérence ces trois approches de l’activité, d’en constituer une posture, une démarche d’investigation de l’activité humaine et d’en tirer toutes les conséquences.

Par exemple : comment penser la charnière entre le monde social dans ses dimensions historiques, sociologiques, politiques... (aspect macro) et le monde singulier de la vie et de l’activité de chaque être vivant (aspect micro) ? Comment articuler le constat de cet ouvrier « jamais un ouvrier ne reste devant sa machine en disant : je fais ce qu’on me dit », avec le concept général d’activité dans le travail ? Pour résoudre cette énigme, Yves Schwartz avance le concept de « débats de normes » avec lesquels leur situation singulière de travail les confronte immanquablement. Et on retrouve les « normes antécédentes » qui relèvent de « l’institué », de l’histoire, du social, du juridique, du politique..., les « dramatiques d’usage de soi » propres à chaque être humain, le « corps soi », ce creuset humain où s’opèrent ces débats de normes en lien avec un « monde de valeurs » etc... Ce déroulement de concepts est rendu possible et nécessaire à partir du moment où on fait le constat qu’il est de toute façon simultanément impossible et invivable de concevoir toute vie humaine comme pure application-exécution, de ces normes antécédentes. L’impossible renvoie à l’enseignement des ergonomes de l’activité sur le travail réel, les processus de « renormalisation » des normes instituées, des prescriptions... qu’ils ont si bien mis en évidence.

L’invivable renvoie à ce qu’est pour un être vivant humain « vivre en santé », à la façon dont il médiatise les normes antécédentes, à sa capacité à ne pas subir unilatéralement ces normes et à imposer ses propres normes...

Quelles conséquences tirer de tout cela ?

On peut expliciter comment ce retravail permanent des normes est « fabricateur » d’histoire. D’un côté il actualise de façon plus ou moins collective, socialise, les normes instituées. Et d’un autre côté, en même temps, il fabrique plus ou moins l’histoire personnelle des individus en les transformant et en transformant la société.

Si le champ de l’activité humaine inextricablement individuelle et sociale est traversé par ces débats de normes en lien avec les débats de valeurs, comment produire du savoir dans ce champ, sans dénier « les dramatiques d’usage de soi » au cœur de tout agir humain ? Cette question redoutable est posée à toutes les sciences sociales, mais aussi aux syndicalistes dans leur champ d’activité propre.

Si comme l’avance G.Canguilhem : « sous quelle forme explicite que ce soit, des normes réfèrent le réel à des valeurs », comment tenir compte de ces débats de valeur dans le champ politique par exemple, comment articuler dans « un monde commun à construire » le micro des situations de travail et le macro d’un projet politique ? » Cela débouche sur la question du fonctionnement démocratique des sociétés, du lien entre travail et démocratie.

Pour Yves Schwartz, le concept de « débat de normes » exprime toute la complexité de l’activité humaine, de l’agir humain « cet ensemble plus ou moins articulé, plus ou moins cohérent de normes antécédentes, qui est à tout moment « rejugé » à tous les degrés, entre conscient et inconscient, biologique et culturel, infinitésimal et global, par une entité humaine, en travail permanent : le corps soi ».

On touche ici le cœur de la complexité d’une approche globale du monde historico-social avec la spécificité du vivant humain. Et on comprend que l’adoption du point de vue ergologique de l’activité est foncièrement inconfortable pour le chercheur, pour le syndicaliste, le politique, le manager, le travailleur lui-même. Mais peut-on l’éviter, le dénier, le contourner ou même simplifier ce point de vue ? L’actualité sociale et politique nous ramène toujours à ce réel de l’activité humaine dans le travail, dans la formation initiale et continue, dans les choix éducatifs, dans le hors travail (bénévolat, retraite...)...

* Les débats et l’action politique autour de la santé au travail peuvent-ils être déconnectés de ce qui se trame dans ces débats de normes lorsque des salarié.e.s en arrivent à « péter un câble », à entrer en déprime et même à se suicider ?
* Peut-on penser la formation professionnelle initiale et continue en ignorant ces « débats de normes » qui animent les travailleurs dans leur désir vital « d’agir en compétence » ?
* Les débats entre les pédagogues, les chercheurs en psychologie cognitive ou en neurosciences, sont-ils compréhensibles par les enseignants, les syndicalistes, les politiques si on fait abstraction de ces « débats de normes » dans le travail réel des enseignants ?

Partout, la posture ergologique montre que « le social, l’histoire sont variablement omniprésents au cœur de l’activité du corps soi »

« Et inversement, c’est la totalité de la personne qui est convoquée : physique, biologique, psychique, historique, dans sa confrontation renormalisante aux normes antécédentes qui lui sont imposées et/ou proposées. »

Gérard Grosse a raison de dire qu’en lisant Yves Schwartz, on n’est jamais sûr d’avoir tout compris. Mais le chercheur lui-même, quand on l’écoute, prend d’infinies précautions pour ne pas trahir lui-même sa pensée !

Yves Baunay

1. Cf.note de lecture : <http://institut.fsu.fr/Liberer-le-travail.html> [↑](#footnote-ref-1)
2. Cf.note de lecture : <http://institut.fsu.fr/L-activite-en-theories-MA-Dujarier.html>

et note pour citer le livre en référence : *l’activité en théories, regards croisés sur le travail,* M-A Dujarier, C.Gaudard, A.Gillet et P.Lénel, dir. Octares 2016 [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. note de lecture : <http://institut.fsu.fr/L-activite-en-theories-Y-Schwartz.html> [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Regards Croisés n°12 « Le travail est toujours une matière étrangère » Interview de Yves Schwartz par Christine Castejon et Yves Baunay [↑](#footnote-ref-4)